Image not found or type unknown

Emplacement du compteur edf

Par **aixla**, le **25/07/2013** à **18:42**

bonjour,

Nous sommes propriétaire d'une maison depuis 2 ans.
Notre compteur EDF est fixé sur un poteau EDF situé derrière notre clôture, en bordure (installation réalisé d'autorité par EDF il y a près de 30 ans).
Le Poteau se trouve chez le voisin, mais il y a un poteau de renfort sur notre propriété comme ceci /|
Pour accéder à notre compteur il nous faut donc passer de l'autre côté du grillage, c'est à dire chez le voisin.

Que dois-je faire?
D'avance merci

Par **youris**, le **26/07/2013** à **00:38**

bjr,
si l'installation date depuis plus de 30 ans et que les propriétaires précédents ont accepté ces ouvrages, à mon avis il y a prescription.
cdt

Par **aixla**, le **26/07/2013** à **02:27**

Bsr youris,
En clair cela voudrait dire que je peux passer par leur terrain?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés